



Demande de subvention Année 2025

Date limite de retour des dossiers
22 février 2025

A retourner accompagné des pièces jointes

- Soit par mail : sportsetassociations-lavelanet@orange.fr
- Soit par courrier postal : Service Associations – 40 ter Avenue Alsace Lorraine, 09300 Lavelanet
- Soit à déposer en main propre au Service Associations

Nom de l'association :

Cadre réservé à l'administration

Dossier reçu le :

Dossier complet : Oui Non

INFORMATIONS PRATIQUES – constitution du dossier

Dans la mesure du possible, le dossier est à remplir directement à partir du fichier PDF, via l'ordinateur. Si vous avez besoin d'aide concernant l'informatique, merci de contacter le service Associations.

Les pièces suivantes doivent **obligatoirement** être jointes au dossier :

- Le formulaire de demande de subvention complété
- Les comptes annuels / bilan financier approuvés du dernier exercice clos **par le Président ou l'expert-comptable**
- Le dernier rapport d'activité.** Il peut revêtir la forme de votre choix mais il doit comporter le détail des actions menées lors de la dernière saison d'activité. Il peut s'agir du compte-rendu de l'Assemblée Générale, d'un rapport moral, d'une note de synthèse rédigée par le Président
- Le dernier procès-verbal d'assemblée générale
- La composition à jour du bureau
- Un RIB
- L'attestation d'assurance de responsabilité civile
- Le budget prévisionnel de l'association pour 2025 : un modèle est fourni dans le dossier mais vous pouvez joindre un autre type de budget prévisionnel si vous le souhaitez
- Pour les associations sportives joindre l'Annexe 1 : Feuille associations sportives

Seulement pour les nouvelles associations ou s'il y a eu des modifications récentes, les pièces suivantes doivent être également jointes au dossier :

- Les statuts de l'association signés
- Le récépissé de déclaration délivré en Préfecture

Vous pouvez joindre tout autre document qui vous semble utile : revue de presse, article, plaquette,...

Circuit de demande de subvention



INFORMATIONS PRATIQUES – définition et conditions d’attribution d’une subvention

➤ La définition d’une subvention dans la loi :

L’article 9-1 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 modifiée par la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 dispose que « Constituent des subventions, au sens de la présente loi, les **contributions facultatives de toute nature**, valorisées dans l'acte d'attribution, décidées par les autorités administratives [...], **justifiées par un intérêt général et destinées à la réalisation d'une action ou d'un projet d'investissement, à la contribution au développement d'activités ou au financement global de l'activité de l'organisme de droit privé bénéficiaire**. Ces actions, projets ou activités sont initiés, définis et mis en œuvre par les organismes de droit privé bénéficiaires. [...] »

➤ Ce qui se traduit par :

- **toute subvention est facultative et doit faire l’objet d’une demande préalable de financement par le bénéficiaire**
- **l’initiative et la définition du projet ou de l’activité subventionné(e) sont toujours portés par l’organisme bénéficiaire**
- la subvention **ne répond pas à un besoin exprimé par une autorité publique, la subvention n’est pas la contrepartie d’une prestation de service**
- le projet est d’intérêt général ou doit répondre à un **intérêt public local** : la subvention doit répondre aux besoins de la population ou au développement de la collectivité / l’action de l’association doit entrer dans le champ de compétence de la collectivité et avoir un impact localement
- **une subvention peut être versée en numéraire** (somme d’argent) **ou en nature** (mise à disposition d’un équipement, d’un local, de personnels, de matériels)
- les subventions peuvent être accordées **pour financer un projet ou une action** (subvention de projet) que la collectivité considère d’intérêt public local (subvention de projet) ou, plus simplement **pour financer globalement l’activité de l’organisme** subventionné, ou encore pour **financer un investissement** (subvention d’investissement)
- la restitution de la subvention peut être exigée lorsque l’association bénéficiaire n’a pas respecté les conditions pour en disposer

PARTIE 1 – PRÉSENTATION DE VOTRE ASSOCIATION

1

Nom – Dénomination de l'association :

Sigle :

N° SIRET : N° RNA :

Objet général de l'association (correspondant à l'objet indiqué dans les statuts) :

2

Coordonnées de l'association

N° téléphone :

Adresse mail :

Adresse du siège social :

3

Identification du responsable légal

Prénom : Nom :

N° téléphone :

Adresse mail :

Fonction au sein de l'association :

Identification de la personne chargée du dossier de subvention (si différente du responsable légal)

Prénom : Nom :

N° téléphone :

Adresse mail :

Fonction au sein de l'association :

4

Composition du bureau

Fonction	Nom – Prénom	Adresse mail	Téléphone

5

Association employeuse

Catégorie	Moyens humains <i>(au 31 décembre de l'année écoulée)</i>
Nombre de salariés <i>dont nombre d'emplois aidés</i>	<input type="text"/>
Nombre de salariés en ETP <i>(Équivalent Temps Plein)</i>	<input type="text"/>
Nombre de volontaires <i>Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (ex : service civique)</i>	<input type="text"/>

Détaillez le statut des salariés (encadrant, entraîneur, joueur, intervenant...)

6

Informations adhérents*

Nombre d'adhérents	
2023	2024

*Les adhérents représentent l'ensemble des membres (licenciés, bénévoles...) de l'association. Ce sont les membres de l'association qui ont souscrit une adhésion à l'association pour bénéficier des activités de celle-ci. **Pour les associations sportives, le profil des licenciés sera à détailler dans l'annexe 1 – feuillet associations sportives.**

Répartition des adhérents en 2024

- 12 ans	12-18 ans	18-60 ans	+ de 60 ans

Hommes	Femmes

Lavelanédiens	Pays d'Olmes	Autre

Votre association organise-t-elle des activités en direction de publics spécifiques (personne en situation de handicap, jeunes, personne en situation de précarité...) ?

7

Informations complémentaires

Votre association dispose-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? Oui Non
Si oui, merci de précisez lesquels ci-dessous :

Type d'agrément	Attribué par	En date du	N° de l'agrément

Votre association est-elle reconnue d'utilité publique ? Oui Non

A quel(s) réseau(x), union(s) ou fédération(s), l'association est-elle affiliée ?

PARTIE 2 – ACTIVITÉS DE VOTRE ASSOCIATION

1

Domaines d'activités

Cocher la (ou les) case(s) qui se rapprochent le plus de votre domaine d'activités :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Sports | <input type="checkbox"/> Enfance jeunesse |
| <input type="checkbox"/> Loisirs | <input type="checkbox"/> Commerce – économie – artisanat |
| <input type="checkbox"/> Culture | <input type="checkbox"/> Emploi – formation – insertion professionnelle |
| <input type="checkbox"/> Santé – Bien-être | <input type="checkbox"/> Entraide – solidarité locale – humanitaire |
| <input type="checkbox"/> Solidarité internationale | <input type="checkbox"/> Environnement – développement durable |
| <input type="checkbox"/> Éducation | <input type="checkbox"/> Autre : <input type="text"/> |

2

Adhésions et cotisations

Détaillez les différents tarifs existants au sein de votre association :

Détaillez les conditions particulières, s'il y en a, pour adhérer à votre association :

3

Territoires d'intervention

Les activités habituelles de votre association se déroulent dans le périmètre :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> National | <input type="checkbox"/> De Lavelanet |
| <input type="checkbox"/> Régional | <input type="checkbox"/> D'une autre commune |
| <input type="checkbox"/> Départemental | <input type="checkbox"/> Autre : <input type="text"/> |
| <input type="checkbox"/> Du Pays d'Olmes | |

4

Local de l'association

Occupez-vous un local/des locaux pour exercer votre/vos activités associatives ?

Oui Non

Si oui, adresse du local :

Précisez l'objet de son occupation

Accueil du public

Stockage de matériel

Accueil uniquement des adhérents

Bureau administratif

Activités de l'association

Autre :

En êtes-vous le propriétaire ? Oui Non

↳ Si non, est-il mis à votre disposition par la mairie ? Oui Non

↳ Si non, par qui est-il mis à votre disposition ?

Si c'est un lieu privé, indiquez le montant mensuel du loyer :

5

Activités organisées

Détaillez les différentes activités quotidiennes / hebdomadaires / mensuelles de l'association

Indiquez les événements marquants organisés au cours de l'année 2024

PARTIE 3 – ÉLÉMENTS FINANCIERS

1

Subventions

	Perçues en 2024	Sollicitées en 2025
Ville de Lavelanet	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autres villes :	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Communauté de Communes du Pays d'Olmes	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Département de l'Ariège	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Région Occitanie	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Préfecture de l'Ariège	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autre :	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
TOTAL	<input type="text"/>	<input type="text"/>

2 BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ASSOCIATION

(il s'agit d'un modèle, il est possible de joindre un autre document présentant le budget prévisionnel)

Année 2025 ou exercice du au

Voir la notice annexée (annexe 3) au présent dossier pour remplir correctement le budget prévisionnel

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
Achats		Ventes	
Achat équipement et matériel	<input type="text"/>	Recettes billetterie	<input type="text"/>
Carburant, gaz, électricité	<input type="text"/>	Recettes buvette	<input type="text"/>
Fournitures administratives	<input type="text"/>	Ventes de produits	<input type="text"/>
Prestations de services	<input type="text"/>	Prestations de services	<input type="text"/>
Achat pour buvette	<input type="text"/>	Divers	<input type="text"/>
Divers	<input type="text"/>	Subventions sollicitées	
Charges externes		Commune de Lavelanet	<input type="text"/>
Assurance	<input type="text"/>	Commune de <input type="text"/>	<input type="text"/>
Documentation	<input type="text"/>	Commune de <input type="text"/>	<input type="text"/>
Déplacements, missions	<input type="text"/>	Commune de <input type="text"/>	<input type="text"/>
Entretien et réparation	<input type="text"/>	Commune de <input type="text"/>	<input type="text"/>
Location	<input type="text"/>	Commune de <input type="text"/>	<input type="text"/>
Publicité	<input type="text"/>	Communauté de Communes du Pays d'Olmes	<input type="text"/>
Services bancaires, autres	<input type="text"/>	Conseil Départemental de l'Ariège	<input type="text"/>
Honoraires	<input type="text"/>	Conseil régional Occitanie	<input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>	Etat – Préfecture de l'Ariège	<input type="text"/>
Charges de gestion sportive (licences, redevance fédération, arbitrage...)	<input type="text"/>	Etat	<input type="text"/>
Autres	<input type="text"/>	Fonds européens (FSE, FEDER, etc)	<input type="text"/>
Charges de personnel		Organismes sociaux (CAF, autres)	<input type="text"/>

		Précisez : <input type="text"/>	
Rémunération des personnels	<input type="text"/>	Autres établissements publics	<input type="text"/>
Charges sociales	<input type="text"/>	Aides privées (fondation)	<input type="text"/>
Autres charges de personnel	<input type="text"/>	Autres	<input type="text"/>
Autres charges de gestion courante	<input type="text"/>	Autres produits de gestion courante	<input type="text"/>
Charges financières (intérêts débiteurs et agios)	<input type="text"/>	Cotisations	<input type="text"/>
Charges exceptionnelles	<input type="text"/>	Dons manuels - Mécénat	<input type="text"/>
	<input type="text"/>	Produits financiers	<input type="text"/>
	<input type="text"/>	Produits exceptionnels	<input type="text"/>
TOTAL DES CHARGES	<input type="text"/>	TOTAL DES PRODUITS	<input type="text"/>

Le budget prévisionnel doit être équilibré (si besoin d'aide, cf Annexe 3).

L'association sollicite une subvention auprès de la commune de Lavelanet
de

PARTIE 4 – OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

1

_____ Une subvention pour : _____

Votre demande de subvention concerne :

- Le fonctionnement de votre association
- La mise en place d'un projet spécifique
- Les deux

2

_____ Subvention de fonctionnement _____

La subvention de fonctionnement a pour but d'apporter une contribution financière aux charges de gestion de l'association, au fonctionnement normal de l'association conformément à son objet social.

Votre demande de subvention concerne le fonctionnement de votre association.

Merci de préciser les dépenses, charges courantes liées au fonctionnement de l'association :

3

_____ Subvention pour un projet _____

La subvention pour un projet spécifique contribue à financer un projet ou une action, dont l'objet est clairement identifié et qui ne correspond qu'à une partie de l'activité de l'association.

Votre demande de subvention concerne un projet spécifique.

Merci de joindre un document détaillé (*voir annexe 2 – fiche description de projet*) en y intégrant les informations suivantes :

- Description du projet (activités, actions prévues, public cible, partenaires...)
- Objectifs du projet
- Territoire d'intervention
- Moyens matériels et humains mobilisés pour le projet
- Date ou période de réalisation
- Budget prévisionnel du projet

Indiquez les grands événements de votre association pour l'année 2025

PARTIE 5 – ATTESTATION

Je soussigné(e), (prénom, nom)

représentant légal(e) de l'association

Déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables et fiscales
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs ;
- certifie que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret n°2021-1947 du 31 décembre 2021.

La signature de ce contrat, par lequel les associations s'engagent à respecter les principes de la République est obligatoire pour toute demande de subvention déposée à partir du 1^{er} janvier 2022.

La structure signataire de ce contrat doit veiller à ce que ce contrat soit respecté par ses dirigeants, par ses salariés, par ses membres et par ses bénévoles.

Elle doit informer les membres qu'elle a souscrit à ce contrat notamment par un affichage dans ses locaux ou une mise en ligne sur son site internet, si elle en dispose.

- demander une subvention de au titre de l'année 2025

Fait le à

Signature